

PAYS : République du Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

CREDIT IDA : N° 72130-CM

INTITULE DE LA MISSION : Mobilisation des communautés et l'accompagnement à la mise en place des Comités de villages et de quartiers en collaboration avec les municipalités dans le cadre de l'élaboration des plans d'action communautaires incluant les plans de gestion environnementale et sociale dans la région de l'Adamaoua.

N° DE REFERENCE DANS LE PPM (STEP) : CM-MINDEVEL-502454-CS-CQS

AVIS A SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 000022 /ASMI/MINDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/ASPM/2025 DU 26 SEPTEMBRE 2025

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU FIRME EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS D'ACTION COMMUNAUTAIRES INCLUANT LES PLANS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG) est mis en place par le Gouvernement de la République du Cameroun avec le soutien technique et financier de la Banque mondiale (BM). La durée du Projet est de cinq (05) ans pour un coût global de 300 millions de Dollars US, soit près de 189 Milliards de FCFA. Le Projet intervient dans six (06) régions : l'Adamaoua, l'Est, l'Extrême-Nord, le Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

L'objectif de Développement du Projet (ODP) est d'améliorer l'inclusion socio-économique et la résilience des communautés fragiles et renforcer la gouvernance locale et l'engagement des bénéficiaires dans la prestation de services.

Le PROLOG repose sur deux piliers d'intervention clés : (i) les interventions directes au niveau communautaire pour améliorer les infrastructures communautaires et intercommunales et (ii) le renforcement des capacités des entités locales décentralisées. Il combinera le soutien aux efforts de décentralisation avec des engagements de développement ascendants pour renforcer l'autonomie des communautés, y compris pour améliorer et renforcer la résilience climatique des infrastructures communautaires et l'accès aux services de base. Le Projet couvre six (06) Régions du Cameroun à savoir les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le PROLOG est exécuté sous la tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL).

I. OBJECTIF DE L'ETUDE

L'objectif général de la mission est la mobilisation d'une assistance technique en vue d'accompagner les communautés dans la sensibilisation, la structuration et la planification locale pour la mise en œuvre des activités du PROLOG.

II. MISSION DU CONSULTANT

- De Dresser un diagnostic de l'existence des Comités de quartiers ou Comités de villages, leur fonctionnalité et leur niveau de structuration en matière de mise en place des comités de village ou de quartier (CV/CQ) ;
- Structurer les Comités de Village (CV) ou Comités de Quartier (CQ) conformément à l'Arrêté N°00000147 du 19 juillet 2023 portant organisation, et fonctionnement des comités villages et quartiers là où ils n'existent pas encore et les redynamiser là où ils sont créés et inactifs;
- Sensibiliser les communautés sur le contenu du projet, les résultats attendus et les modalités de mise en œuvre des activités du projet, en mettant un point d'attention sur les attentes du projet vis-à-vis de la Communauté, notamment l'inclusion de toutes les couches sociales, la prise en compte du genre et des couches vulnérables (réfugiés et déplacés internes), la prise en compte de l'adaptation au changement climatique, l'inclusion des femmes et des jeunes, etc. ;

- ten compte du genre et des couches vulnérables (réfugiés et déplacés internes), la prise en compte de l'adaptation au changement climatique, l'inclusion des femmes et des jeunes, etc. ;
- Sensibiliser les communautés sur l'auto évaluation des risques sécuritaires, l'identification des sous projets résilients aux changements climatiques, sur les questions de durabilité (entretien et maintenance des ouvrages...) ;
- Appuyer les communautés dans la formulation de leurs Plan d'Action Communautaires (PAC) intégrant le changement climatique en leur transférant des capacités en matière de planification locale ;
- Accompagner les CV/CQ à identifier leurs besoins prioritaires en infrastructures ;
- Renforcer les capacités des membres des CV/CQ sur les aspects de gestion simplifiée et les compétences de base ;
- Former les membres des CV/CQ aux compétences de base (capacités organisationnelles et managériales) ;
- Appuyer les communautés à la réalisation des screening climatiques et environnemental ;
- Accompagner les communautés dans la formulation des Plans d'Action Communautaire (PAC) avec évaluation des risques climatiques et élaboration d'un plan de gestion environnementale ;
- Accompagner le processus de sélection par les CV/CQ des investissements et infrastructures communautaires prioritaires à soumettre au financement du PROLOG.
- Accompagner les CV/CQ à la maturation des sous-projets.

III. RESULTATS ATTENDUS

Au terme de cette étude nous aurons :

- Les rapports diagnostics sur la mise en place et le fonctionnement des CV/CQ des communautés ciblées sont disponibles ;
- Les CV/CQ sont constitués, structurés et fonctionnels ;
- Une description du processus de sélection des CV/CQ à redynamiser en fonction des critères du projet est élaborée ;
- Le nombre exact de CV/CQ pour ces Communes est connu ;
- Un support contenant les axes de sensibilisation des CV/CQ est disponible et servira de document de base pour la formation des Communautés ;
- Les besoins prioritaires en infrastructures sont identifiés par les CV/CQ ;
- Les capacités des membres des CV/CQ sur les aspects de gestion simplifiée et les compétences de base (capacités managériales et organisationnelles) sont renforcées ;
- Les CV/CQ disposent de Plans d'Action Communautaires (PAC) incluant des plans de gestion environnementale et sociale ;
- Les CV/CQ disposent chacun d'un plan d'investissement et d'infrastructures prioritaires.

IV. APPROCHE METHODOLOGIQUE

- ✓ **Compréhension des termes de référence** : Le consultant pourra formuler tous les commentaires et suggestions qu'il jugera nécessaires sur les présents termes de référence.
- ✓ **Approche technique et méthodologie** : Le Consultant expliquera sa compréhension des objectifs de la mission tels qu'ils ressortent des Termes de référence (TdR), l'approche technique et la méthodologie qu'il compte adopter pour réaliser les tâches et produire les résultats/rapports attendus, et le niveau de détail de ces rapports.
- ✓ **Programme de travail** : Le Consultant établira un chronogramme de réalisation des activités/tâches principales de la mission, leurs contenus et leurs durées, l'agencement et corrélations, les étapes (y compris les approbations intermédiaires par le Client) et les dates indicatives de remise des rapports. Le programme de travail de la proposition sera cohérent avec l'approche technique et la méthodologie, montrant la compréhension des TdR du consultant et sa capacité à les transcrire en un programme de travail réalisable.

Il soumettra un plan de travail et le canevas de son rapport à l'approbation du commanditaire de l'étude qui pourra le cas échéant, faire des ajustements nécessaires pour la bonne marche de ses travaux et à la satisfaction des parties.

- ✓ **Une discrétion absolue et le respect des principes de confidentialité indispensables à la réussite de ce type de mission devront être respectés.**

Pour la mission, le consultant s'appuiera sur une collecte d'informations et/ou données de sources primaires et secondaires qui sera réalisée auprès de toutes les parties prenantes et capitalisera les travaux qui ont déjà été réalisés en lien avec la thématique.

- ✓ **Accompagnement du consultant :** Pour l'accomplissement de sa mission, le Consultant bénéficiera d'un accompagnement et du suivi du maître d'ouvrage de l'étude, notamment du MINDDEVEL/UGP-UCR/PROLOG ainsi que de ses services déconcentrés.

V. LIVRABLES

Le consultant soumettra les livrables qui seront précisés dans les termes de référence de la commande du Client.

VI. DUREE DE LA MISSION

La durée totale de la prestation est de six (06) mois

VII. PROFIL DES CONSULTANTS RECHERCHES

Le Consultant doit être une Organisation Non Gouvernementale (ONG), une Structure d'Appui Technique (SAT), une Organisation d'Appui Local (OAL), un Bureau d'Etudes, association ou toute organisation légale justifiant des compétences et expérience(s) avérées dans le domaine. Il/elle sera choisi sur la base des critères suivants :

a. Critères généraux :

- Justifier d'une existence juridique et la capacité de contracter ;
- Justifier de la participation du Consultant aux activités d'appui au développement communautaire et disposer des ressources humaines qualifiées, expérimentées et en nombre suffisant ;
- Avoir accompagné avec succès (prestations terminées dans de bonnes conditions) une ou plusieurs Communes dans la structuration des communautés ;
- Justifier de la conduite d'au moins deux (02) missions similaires ;
- Avoir une bonne connaissance de la Région de l'Adamaoua et des Communes d'exécution de la mission.

b. Critères techniques :

- Institutionnel : disposer d'une implantation géographique dans la Région de l'Extrême-Nord et jouir d'une crédibilité établie auprès des bénéficiaires établis par les attestations de satisfaction pour des prestations réalisées ;
- Financier : disposer d'une trésorerie établie de manière à prendre en charge le préfinancement des activités en attendant le paiement des prestations ;
- Durabilité : pouvoir développer une approche participative (sur la base d'une bonne connaissance du milieu) ;
- Social : comprendre les caractéristiques sociologiques des différentes communautés et avoir un personnel capable de communiquer en langue locale.

Les experts proposés par la firme devront avoir des profils complémentaires et les qualifications minimales suivantes : (Voir TDR)

En outre, les consultants doivent tous faire preuve :

- D'une bonne connaissance des méthodes de collecte, d'analyse de données et de présentation détaillée de résultats ;
- D'une expérience avérée en matière de mobilisation communautaire ;
- De bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse.

Une bonne connaissance du contexte camerounais un atout.

Le Cabinet ou la firme pourra proposer tout autre personnel d'appui qu'il juge utile à l'enquête. La rémunération de ce personnel d'appui sera comprise dans celle du personnel clé.

VIII. PROCEDURE DE SELECTION

Une bonne connaissance du contexte camerounais un atout.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement

de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, 6^e édition, de février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de « Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC) » telle que décrite dans le paragraphe 7.11 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » 6^e édition, de février 2025.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues auprès du PROLOG sis à Dragages de 09 heures à 15h30 heures (heures locales).

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique au plus tard quatorze (14) jours à compter de la date publication du présent avis au Journal des Marchés Publics (JDM), soit le 16/01/2025, à 15 heures 30 minutes (heure locale par mail (Fichier PDF) et devront comprendre les documents suivants :

IX. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature doivent être soumis exclusivement en version électronique (format PDF) par email et devront comprendre trois fichiers comme suit :

Fichier PDF 1 :

- Une lettre de soumission détaillée, faisant ressortir les capacités spécifiques du Consultant qui l'aideront à réussir sa mission ainsi que la collaboration avec les principales parties prenantes ;

Fichier PDF 2 :

- Un curriculum vitae (CV) du chef de mission mettant en exergue les expériences similaires, daté de moins de trois (03) mois, signé et mentionnant ses adresses complètes (boîte postale, téléphone, e-mail etc.), les copies certifiées des diplômes, attestations et/ou certificat de travail, ainsi que les copies des contrats similaires (1ères et pages de signatures), etc.) ;

Fichier PDF 3 :

- Les références générales du Consultant dans l'appui au développement communautaire et de la planification locale, liées soit à la structuration, l'organisation, le fonctionnement des communautés ;
- Les références spécifiques dans la mobilisation communautaire, les techniques d'approches communautaires ;

N.B : Pour être validé, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

La copie de la première page et la dernière page signé. Ces références devront être claire et lisibles ;

Les photocopies des procès-verbaux de réception, ou des certificats de bonne fin délivrés par le Maître d'Ouvrage ou ses services ou attestations de main levée de caution de bonne fin.

NB : Aucun dossier physique ne sera reçu à l'UGP ou dans les UCR. Seuls les dossiers électroniques respectant le format ci-dessus indiqué seront évalués.

Les Termes de Référence du présent Appel sont disponibles sur le site du PROLOG à l'adresse : <https://www.prolog.cm/appels-a-concurrence>

Et porter la mention :

AVIS A SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N°00023 /ASMI/MINDEVEL/PROLOG/UGP/SPM/ASPM/2025 DU 16/01/2025
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU FIRME EN VUE DE L'ELABORATION DES PLANS D'ACTION
COMMUNAUTAIRES INCLUANT LES PLANS DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DANS LA REGION
DE L'ADAMAOUA

Adresses courrier électronique :

procurement@prolog.cm

enrseulement@prolog.cm

Yaoundé le 16/01/2025

LE COORDONNATEUR NATIONAL